

L'influence de la norme émergente du créole haïtien sur les variétés vernaculaires régionales ¹

par Albert Valdman

Introduction

Le créole haïtien (CH) s'avère indubitablement être la langue créole qui a atteint le plus haut niveau de standardisation et d'instrumentalisation. Bien qu'il ne bénéficie guère d'une promotion franche et claire de la part des décideurs politiques et des élites sociales du pays, il connaît une progression continue et occupe de plus en plus le rôle du français dans les médias, l'administration et l'éducation. Concernant la standardisation du CH, s'il a fallu une quarantaine d'années avant que l'unanimité ne se manifestât dans le choix d'une orthographe autonome ² la forme écrite – la *scripta* – du CH, utilisée largement au cours de la même période dans les domaines de la religion, la santé, le développement rural et communautaire et, plus récemment, l'éducation, présente une homogénéité surprenante eu égard à l'absence

-
1. Je tiens à remercier Jacques Pierre qui a recueilli les données portant sur le CHN (Créole Haïti du Nord) décrites dans cet article. Évidemment, il ne porte aucune responsabilité quant à la manière dont elles sont analysées ou commentées.
 2. En fait l'unanimité n'est pas totale car certains désaccords existent concernant certains points mineurs, par exemple la représentation du pronom de la deuxième personne du singulier, sujet à la variation phonologique. Certains voudraient que la graphie reflète cette variation plutôt que suivre la pratique en cours qui consiste en une représentation unique, *ou*.

d'institutions normatrices. D'une part elle contient très peu de traits régionaux marqués et, d'autre part, elle est peu influencée par la variété de la langue utilisée par la minorité bilingue détentrice du pouvoir politique et économique. Cette scripta s'appuie sur une norme orale non explicite qui refléterait la langue du « peuple » (Dejean 1990).

Cet article, dédié à Gertrud Buscher qui signala la complexité des rapports entre certains traits lexicaux des créoles à base lexicale française et les parlers dialectaux de la France (Aub-Buscher 1976), se propose de jeter un coup d'œil exploratoire sur les interactions entre cette norme informelle émergente et la variété diatopique la plus déviante par rapport à celle-ci, spécifiquement, le parler du nord d'Haïti. Cet article s'organise en trois volets. Le premier décrira rapidement la nature et les circonstances de l'adoption de cette norme. Le deuxième, basé sur une documentation empirique récente, montrera le maintien de deux des shibboleths du créole haïtien du Nord (CHN) par des locuteurs unilingues. Le troisième volet fera état d'un accommodement entre le CHN et la norme émergente suite à un contact prolongé dans la région de Port-au-Prince où la norme semble le plus fortement ancrée, bien que sujette à la pression de la variété mésolectale de la langue, c'est-à-dire celle des locuteurs bilingues marquée semblerait-il par l'influence du français (Zéphir 1990).

1. La langue « du peuple » comme norme reflétée par la scripta du CH

Choisi comme véhicule pour la communication écrite le CH s'est vu rapidement attribuer une forme relativement homogène. Ce choix se fit d'une manière informelle en dehors de l'absence relative de discussion entre les premiers producteurs de textes issus des milieux religieux. Le premier fut le pasteur méthodiste Ormonde McConnell, originaire de l'Irlande du Nord, auquel l'on doit la première orthographe autonome systématique à base phonologique, suivi par un ecclésiastique de la même obédience, l'ingénieur agronome Carrié Paultre, fondateur du premier périodique rédigé exclusivement en CH, *Boukan*³. Par la suite cette norme apparaîtra dans le mensuel fondé par un

3. *Boukan*, lancé par le Comité Protestant d'Alphabétisation succéda à une première publication périodique *Limyè-Fòs-Progrè* dont l'existence fut relativement éphémère. *Bon Nouvèl* fut fondé une dizaine d'années plus tard par des prêtres missionnaires belges néerlandophones de l'ordre monastique catholique de Scheut. Ce dernier mensuel constitue avec *Bib la*, la source de textes en CH la plus accessible

ordre catholique d'origine flamande, *Bon Nouvèl*, diffusé aujourd'hui à 18 000 exemplaires, dans la version haïtienne de l'Ancien et du Nouveau Testament, *Bib la*, rédigée par le pasteur anglican Roger Désir, ainsi que dans des œuvres littéraires, dont le premier roman en CH, *Dezafi* de Franketienne, et les adaptations du théâtre classique français du dramaturge Lyonnèl Desmarattes.

On ne peut caractériser la norme reflétée par ces divers ouvrages comme maximale déviante (Bernabé 1983) par rapport au français⁴. En effet, si elle témoigne d'un effort conscient de se démarquer de la variété que l'on pourrait nommer mésolectale du CH parce qu'elle se rapproche du français, par contre, elle évite les traits faisant partie du parler dit *rèk* (frustré, grossier) attribué aux locuteurs ruraux éloignés de la capitale⁵. Le texte (1), extrait d'un discours radiodiffusé en 1989 par l'ancien président d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide, avant qu'il n'accède à la présidence, illustre les traits marquants du CH mésolectal : les voyelles antérieures arrondies, le *r* postvocalique, les fonctifs *de/deu* et *ke/keu* et l'alternance codique ; les traits phonologiques sont indiqués en caractères gras et les traits morphosyntaxiques et les alternances codiques vers le français sont soulignés⁶.

aux Haïtiens capables de lire en langue vernaculaire. *Boukan* a interrompu sa publication depuis plusieurs années.

4. La stratégie de la déviance maximale, lancée par un groupe de linguistes du Groupe d'Études et de Recherches Créoles (GÉREC) basé sur le campus martiniquais de l'Université des Antilles et de la Guyane, préconise une scripta du créole martiniquais qui s'éloigne le plus du français, tant par la graphie que par le lexique. Animée par le désir de valoriser la langue en démontrant son autonomie par rapport au français, cette stratégie consiste, sur le plan lexical, à remplacer des termes du créole martiniquais se rapprochant de leur homologue français, soit par des néologismes, soit par des emprunts à d'autres créoles à base lexicale française. Par exemple, au lieu de *jansiv* « gencive » le GÉREC propose le néologisme *djèn dan* « gaine des dents », pour *nèfl* « nêfle » (fruit du nêfler japonais), *dibas* emprunté au créole réunionnais (en fait, le terme réunionnais est *bibas*, d'origine française d'ailleurs).
5. Le terme *rèk* signifie « rustre », « grossier ». Il reflète de la part de certains locuteurs bilingues une attitude dépréciative envers la variété parlée par la majorité de la population.
6. Ce texte, ainsi que tous les exemples en CH et en CHN de cet article, illustrent l'orthographe officialisée depuis 1979 connue sous le nom d'*orthographe IPN* (Institut pédagogique national). À base phonologique, elle est facilement interprétable par un lecteur français puis-

- (1) Eskeu m gen *dé* bagay *keu* m reugrèt ? Wi ! M reugrèt... *keu* legliz la trayi... legliz la *jusqu'à ce point là* M reugrèt... *keu* tèt legliz la pa bay temwanyaj deu kreyen vanyan menm jan anpil evèk dan *leu* tan te konn bay. M reugrèt *keu* nons apostolik la rive redui monsenyè nou yo tankou timoun nan men l, nou menm, yon pèp ki gen ero, ero ki genyen... *deu* personalite vertikal dwat, ki pa t kite blan trennen yo atè e *keu* jodi a, mil nèuf san katreuen nèuf, ou santi se blan k ap trennen ou atè, k ap mache sou ou... e se a kòb... li... mennen n anpil... nan nou. Se avèk... pouwa... *keu* nou ba li *keu* l mennen anpil nan nou. Sa se reugrèt sa yo, surtou, *keu* m genyen paskeu yo gen konsekans grav. Yo gen... konsekans grav, puiskeu gade sa k ap pase nan peyi a.

Y a-t-il des choses que je regrette ? Oui ! Je regrette que l'Église ait trahi... l'Église jusqu'à ce point-là... Je regrette... que la hiérarchie de l'Église n'ait pas témoigné comme les braves chrétiens, de la même façon que l'avaient fait les évêques de jadis. Je regrette que le nonce apostolique ait réduit nos évêques au niveau d'enfants qu'il manipule à sa guise, nous, un peuple qui a des héros, des héros qui ont été irréprochables, qui n'ont pas permis aux Blancs [étrangers] de nous subjuguier et qu'aujourd'hui, en 1989, on sent que ce sont les Blancs qui nous subjuguent, qui nous marchent dessus... et c'est par l'argent... ils... nous contrôlent beaucoup... d'entre nous. C'est avec... le pouvoir que nous leur avons donné qu'ils contrôlent beaucoup... d'entre nous. Voilà ces regrets, surtout, que j'ai parce qu'ils ont de graves conséquences. Ils ont... de graves conséquences, puisque regardez ce qui se passe dans le pays.

La manière dont s'opère ce début de standardisation est révélée par la pratique rédactionnelle du mensuel *Bon Nouvèl* qui, avec son tirage de 18 000 exemplaires, est sans aucun doute le périodique rédigé exclusivement en CH le plus diffusé. J'ai eu l'occasion au cours des années 1984 et 1985 de pouvoir comparer certains des textes soumis à ce mensuel et la version finale publiée. Il s'avère qu'aucun des auteurs des textes originaux ne tentait de représenter les voyelles antérieures arrondies puisqu'en fait l'orthographe IPN n'offre pas de signes pour ces voyelles. La rédaction avait tendance à insérer des voyelles nasales en contexte nasal, par exemple, *plenn* pour *plèn* « plaine » ou *aban-*

qu'elle adopte la plupart des conventions graphiques de sa langue. Les différences portent sur les signes suivants : *e* représente la voyelle [e], *en* la voyelle nasale [ɛ̃], *ò* la voyelle [ɔ], *k* la consonne [k], *y* la semi-voyelle [j], *w* la semi-voyelle [w]. Comme l'orthographe IPN n'offre pas de signes pour représenter les voyelles antérieures arrondies, j'utilise les conventions suivantes : *u* représente [y], *eu* [ø] et *œ* [œ].

nonnen pour *abandone*, bien qu'il ne soit pas sûr que la nasalisation soit un trait perçu comme basilectal. Mais c'est surtout sur le plan morphosyntaxique que s'exerce la vigilance rédactionnelle. Les fonctionnels *de* et *ke* sont systématiquement supprimés, par exemple : *atik (de) Enot Terrier* « l'article d'Enot Terrier », *mwen mande (ke) Bon Dye kenbe ou fenm* « je demande que Dieu vous garde ». Sur le plan lexical, la rédaction s'efforce d'éliminer les termes ayant des homologues français là où existent des alternatives en CH, ainsi *koman* « comment » disparaît au profit de *ki jan*, *Matinikè* est remplacé par *nég Martinik* « un homme de la Martinique ». Toutefois face à la pression des besoins terminologiques l'incorporation de mots français (ou même anglais) s'avère inévitable. Par exemple, dans un numéro récent de *Bon Nouvèl* (n° 381, décembre 2001) je note *globalizasyon*, *wikenn* (week-end), *konferansye yo* (les conférenciers), *refòm konstitisyonèl*, *manifestasyon solidarite*.

Il est clair que le choix d'une norme à orientation basilectale s'explique par l'objectif central des diverses initiatives d'instrumentalisation du CH : permettre aux masses créolophones de recevoir des messages rédigés dans une langue qui leur est familière. Ainsi une norme proche de leur parler quotidien les doterait d'un puissant moyen d'expression et leur donnerait une ouverture vers les domaines antérieurement réservés au français. Au cours d'un entretien en CH en 1985 Franketienne me déclarait que pour forger la langue de son roman innovateur il avait puisé dans la langue du peuple : dans son propre vécu linguistique, puisqu'il était lui-même issu d'un milieu populaire de la région de Saint-Marc au nord de la capitale, ainsi que par le truchement des élèves de l'école qu'il dirigeait dans le quartier populaire du Bel Air à Port-au-Prince. Bien que contenant les traits du CH mésolectal qu'utilisent les bilingues dans leurs interactions entre pairs, l'extrait (2) souligne le désir de l'auteur de créer une langue littéraire reflétant le parler des créolophones unilingues :

- (2) Ki kote m jwenn mo ?... Preumyerman, m komanse jwenn mo yo andan m... Tout anfans mwen, m fè l an pwovens. M fè l sou Bèlè (Bel Air). M fè l nan pèup... Se nan rapò m te genyen depi lè m te piti avèk pèup mwen piske se nan pèup la mwen leve... Deuzèm bagay la kounye a. Mwen vin fè yon veritab konpilasyon. *Au momen ou* m ap ekri *Dezafi*, non sèulman – piske pa bliye m se yon dirèktèu lekòl – non sèulman mwen menm pèsònèlman m t ap pwonmennen tout kote ranmase mo, men m gen elèv mwen sistematikman, chak jou, gen ki te pòte di, kenz, ven mo ban mwen. M itilize yo pou sa. Yo pot mo ban mwen.

Où est-ce que j'ai trouvé des mots ? Premièrement, j'ai commencé par trouver des mots au fond de moi-même... Toute mon enfance, je l'ai

passée en province. Je l'ai passée au Bel Air. Je l'ai passée parmi le peuple... C'est dans les rapports que j'ai eus avec mon peuple depuis mon enfance puisque j'ai été élevé parmi le peuple. La deuxième chose maintenant. J'en suis venu à faire une véritable compilation. Au moment où j'écrivais *Dezafi*, non seulement – puisque n'oubliez pas que je suis le directeur d'une école – non seulement moi-même personnellement je me promenais partout collectionnant des mots, mais j'avais des élèves qui systématiquement, chaque jour, il y en avait qui m'apportaient dix, quinze, vingt mots. Je me suis servi d'eux pour ça. Ils m'apportaient des mots.

Deux facteurs ont déterminé le développement d'une norme informelle du CH. Premièrement, la vie intellectuelle haïtienne se concentre dans la capitale. Ainsi les élaborateurs de la scripta auraient été soumis à l'influence des parlers vernaculaires ambiants. Deuxièmement, aucun d'entre eux n'était originaire du Nord où se retrouve la variété la plus marquée diatopiquement⁷.

FRANÇAIS	FORME CENTRALE	FORME PÉRIPHÉRIQUE
avec	avèk / ak	ake
part (possessif)	pa	kin
le mien (« part à moi »)	pa m	kin an m
travail rural collectif	konbit	ranpono
marmite	mamit	kanistè
jouer	jwe	badinen
moi	mwen	mwen / wen
aller	ale / al	ale / ay
chemise	chemiz	chemiz / chimiz
ail	lay	lay / laj
oublier	bliye	bliye / bilye
soif	swaf	swaf / swèf
bois	bwa	bwa / bra
œil (yeux)	je	je / jye / zye / zyeu
marqueur verbal	ap	ap / pe
progressif (« après »)		

Tableau 1 : Variantes centrales et périphériques en CH

En fait, à l'exception d'auteurs comme Desmarattes, Morisseau-Leroy – l'auteur du premier texte littéraire en CH, l'adaptation d'*Antigone* – et de Céléstin-Mégie – auteur du deuxième roman dans la

7. La seule étude globale du CHN demeure la thèse de doctorat de Gérard Étienne (1974).

langue, *Lanmou pa genyen baryè* « L'amour n'a pas de barrières » – provenant de la région de Jacmel dans le sud du pays, tous sont natifs de l'ouest du pays, c'est-à-dire grosso modo des régions autour de Port-au-Prince. D'autre part, l'*Atlas Linguistique d'Haïti* (Fattier 1998) révèle l'uniformité relative du CH. Toutes les variétés vernaculaires sont mutuellement intelligibles et les différences lexicales peu nombreuses. En outre, les différences tendent à être variables plutôt que catégoriques : les variétés diatopiques se distinguent plutôt par la proportion d'utilisation de variantes plutôt que par leur présence ou leur absence, comme le démontrent les données du Tableau 1. Il s'avère que dans le choix parmi ces variantes les élaborateurs de la norme ont opté pour une stratégie de non-différentiation par rapport au français puisqu'a été retenue la forme centrale.

2. Le maintien des shibboleths du CHN

Dans quelle mesure la norme sous-tendant la scripta influence-t-elle le vernaculaire des locuteurs usant de variétés divergentes ? Il s'avère qu'il est difficile de répondre à cette question vue la quasi-absence d'études véritablement empiriques portant sur le CH. En effet, à part la thèse de doctorat d'État de Dominique Fattier (1998), *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'Atlas Linguistique d'Haïti, cartes et commentaires* (dorénavant *ALH*), qui s'appuie sur 300 heures d'enregistrement représentant les réponses à plus de 3 000 questions de la part de 200 locuteurs unilingues recueillies dans 20 points géographiques du pays, il n'existe aucun relevé systématique à grande échelle portant sur des locuteurs dont l'origine géographique et sociale soit rigoureusement identifiée. Pour tenter de répondre à cette question, nous avons mené une enquête auprès d'une douzaine de locuteurs ruraux dans la région du Cap Haïtien. Les données ont été recueillies en janvier 2002 par un enquêteur bilingue originaire de la région, Jacques Pierre, actuellement assistant de recherches au Creole Institute de l'université d'Indiana. Après plusieurs années de résidence dans la capitale où il préparait une licence de linguistique à la Faculté de Linguistique de l'Université d'État d'Haïti, il s'était sans doute accommodé, du moins partiellement, à la norme émergente. Comme la plupart des sujets n'ont été scolarisés en moyenne que deux ou trois ans l'on peut supposer qu'ils sont analphabètes ainsi que généralement unilingues.

Comme l'indique la déclaration suivante d'une locutrice de la bourgade de L'Anglaise au sud du Cap Haïtien, les Haïtiens du Nord ont une conscience aiguë des divergences entre leur parler et celui des habitants de la région de Port-au-Prince. Toutefois, elle situe les parti-

cularités sur le plan lexical malgré la présence dans cet extrait des deux shibboleths de ce parler : la présence des voyelles antérieures arrondies et la structure possessive Nom + *a* + Pronom personnel plutôt que l'équivalent paratactique du CH standard (CHS) ⁸ – voir le contraste *pawòl mwen* vs. *pawòl an m* « ma parole » en (3). Nous représentons toutes les variantes dans leur forme standard en indiquant les réalisations diatopiques divergentes entre crochets ; les formes ciblées apparaissent en caractères gras ; K indique l'enquêteur et R le sujet, une ménagère de 45 ans environ.

- (3) K : Eske sa konn rive ou menm ou ale kèk kote, tankou yo konn di nou menm nan zòn nò a, nou pale yon jan diferan, enpi moun konn gen difilkite pou konprann ou ?

Est-ce qu'il vous arrive souvent que vous alliez quelque part, et qu'ils disent que nous autres de la zone nord, nous parlons d'une manière différente, et puis que les gens ont d'ordinaire de la difficulté à vous comprendre ?

R : Pou moun konprann pawòl mwen [pawòlanm] ? Wi, m konn gen difilkite [difilkite] pou moun konprann pawòl mwen [pawòlanm]. Paske m te vin ale Pòtoprens [pòtoprens]. Lè m rive, lè m ap pale, tout moun pran chare m. Yo di sa se yon [son] kapwa li [i] ye, tandè pale l [palèy]. Lè m parèt m al achte yon [on] diri [duri] m pa konnen pou m di konben ti mamit lan ? M di konbyen gode a ?

Pour que les gens comprennent mon parler ? Oui, j'ai des difficultés à ce que les gens comprennent mon parler. Parce que j'étais allé à Port-au-Prince. Quand je suis arrivée, lorsque je parlais, tout le monde se mettait à se moquer de moi. Ils disaient : c'est une Capoise [habitante de la région du Cap Haïtien au nord d'Haïti] qu'elle est, écoutez sa manière de parler. Lorsque je sortais pour aller acheter un peu de riz, je ne savais pas qu'il fallait dire combien est cette petite boîte [unité de mesure à Port-au-Prince] ? Je disais combien est cette tasse [unité de mesure dans le nord].

8. J'utilise l'expression créole haïtien standard (CHS) par commodité. Il n'existe pas en Haïti d'institutions chargées d'initiatives de planification ou de régularisation linguistiques. C'est pour cette raison que je caractérise la norme émergente comme informelle. D'autre part, les termes *basilectal* ou *mésoclectal* utilisés pour décrire les variétés du CH n'impliquent pas qu'il existe un continuum de décréolisation. Les différences entre le créole mésoclectal des bilingues d'une part, et le CHS et CHN, d'autre part, portent surtout sur le lexique ; à part celles que j'ai mentionnées dans la section 1, il existe peu de différences sur le plan morphosyntaxique entre les diverses variétés. Pour une description du créole mésoclectal, voir Zéphir (1990).

Segment final	FR.	1 ^{re} PERSONNE SG.		3 ^e PERSONNE SG.		2 ^e PERSONNE SG.	
		CHS	CHN	CHS	CHN	CHS	CHN
Consonne	fête	fèt mwen	fetanm (fètanmwen)	fèt li	fètay/fètèy	fèt ou	fètòw
	jambe	janm mwen	janmanm	janb li	janbay/janbèy	janb ou	janbòw
Voyelle	mari	mari m/mwen	maranm	mari l/li	maray	mari w/ou	maròw
	œil	je m/mwen	janm	je l/li	jay	je w/ou	jòw
	père	papa m/mwen	papanm	papa l/li	papay	papa w/ou	papòw
	mère	manman m/mwen	manmanm	manman l/li	manmany	manman w/ou	manmòw
	main	men m/mwen	manm	men l/li	many	men w/ou	mòw
	nom	non m/mwen	nwanm	non l/li	nwany	non w/ou	nwòw
	dos	do m/mwen	dwanm	do l/li	dwany	do m/mwen	dòw
	cou	kou m/mwen	kwannm	kou l/li	kwany	kou w/ou	kwòw
	sœur	sè m/mwen	sèranm	sè l/li	sèray	sè w/ou	sètòw
	corps	kò m/mwen	kòranm	kò l/li	kòray	kò w/ou	koròw

Tableau 2 : La construction possessive en CHN et CHS

2.1 La construction possessive

Comme indiqué ci-dessus l'utilisation du fonctif *de* dans les constructions possessives représente un trait marquant du CHN ; il a en fait le statut de stéréotype dans le sens labovien du terme et fonctionne comme shibboleth. Tandis qu'en CHS la combinaison Nom + Pronom est transparente, les deux lexèmes étant facilement repérables, la présence du fonctif *a* engendre divers processus morphophonologiques qui rendent difficile l'identification des constituants individuels de la variante capoise. Le Tableau 2 offre un échantillon des diverses combinaisons de noms et des pronoms personnels singuliers opposant les formes du CHS à celles du CHN ; celles-ci suivent celles-là.

Tandis qu'en CHS les formes longues et brèves des pronoms personnels peuvent alterner dans la construction possessive, c'est la forme réduite qui se retrouve en CHN. En CHS après les noms à finale consonantique, par exemple, *fèt*, seule la forme non tronquée est possible tandis que l'utilisation généralisée de la forme tronquée en CHN provoque la nasalisation du fonctif devant le pronom de la 1^{re} personne *m*, l'alternance entre *a* et *è* devant le pronom de la 3^e personne *i/y* et le remplacement de *a* par *ò* devant le pronom de la 2^e personne *ou/w*, par exemple, *fètanm* vs. *fèt mwen*, *fètay* / *fètèy* vs. *fèt li*, *fètòw* vs. *fèt ou*, respectivement. Lorsque le nom se termine par une voyelle non arrondie, cette voyelle s'élide, par exemple *mari a m* devient *maranm*. Par contre, les voyelles arrondies sont remplacées par la semi-voyelle correspondante, par exemple, *do a m* devient *dwanm*. La segmentation des trois composantes de la construction possessive s'avère encore plus malaisée pour les noms se terminant par les voyelles mi-ouvertes *è* et *ò* à cause de l'insertion de la consonne *r* pour éviter l'hiatus : **sè a m* devient *sèranm*. En fait, comme de nombreux mots du CHN dont l'étymon français contient un *r* post-vocalique apparaissent dans notre corpus avec cette consonne en surface, par exemple *sèr*, *figur*, *limyèr*, l'on peut faire valoir qu'elle fait partie de la structure sous-jacente. Ces divers processus de sandhi donnent raison à R lorsqu'elle déclare que des interlocuteurs d'autres régions du pays ont parfois du mal à la comprendre.

Cette particularité du CHN résiste bien à la pression de la norme car sur plusieurs centaines d'occurrences de la construction produites par les 13 sujets, nous n'avons relevé qu'un seul cas d'absence de *a*. Cette occurrence se retrouve devant une variante capoise contenant la forme correspondante du CHS : *Y ap riske vi yo vi a yo ap travay aswè*. « Ils risquent leur vie leur vie en travaillant le soir ».

2.2 Les voyelles antérieures arrondies

Le statut des voyelles antérieures arrondies demeure l'un des domaines controversés de la structure phonologique du CH. À partir des textes transcrits par l'ethnologue haïtien M.P. Hyppolite (1951 ; 1956), du témoignage du linguiste haïtien (Ferrère 1974) et de mes propres observations passagères je postulais le statut phonologique de ces voyelles (Valdman 1978 : 50) :

... une description globale du créole doit reconnaître l'existence d'une opposition latente, pour ainsi dire, entre les voyelles antérieures labialisées et non labialisées. Même pour les locuteurs pour lesquels des mots tels que /*pe*/ « prêtre » et /*pe*/ ~ /*pæ*/ « avoir peur » sont toujours homophones, le mot à double réalisation potentielle est spécialement marqué, comme le sont pour un grand nombre de Parisiens des mots tels que *brun* ou *parfum* qu'ils sont eux-mêmes incapables de différencier de *brin* ou de *par fin* mais dont ils savent qu'ils contiennent une voyelle « spéciale ».

J'avais antérieurement exprimé l'opinion que ces voyelles pouvaient refléter un état ancien de la langue conservé par des locuteurs unilingues dans des zones rurales isolées (Valdman 1971). Yves Dejean réfute mon analyse en faisant valoir son statut de locuteur natif du CH et sa longue expérience sur le terrain (1980 : 121) :

L'auteur de ces lignes a parcouru la zone Nord, sur une période d'un an, magnétophone en bandoulière, sans détecter la moindre trace de ces dialectes ruraux conservateurs, privés de lieux géographiques parce que manifestement dépourvus d'existence.

Il offre aussi avec l'identification du locuteur, de la date et du lieu, de nombreux exemples d'hypercorrections où les créolophones unilingues reproduisent les formes contenant les voyelles antérieures non arrondies avec leurs homologues arrondies : *laplu* pour *lapli* « pluie » ou *m beu* pour *m be* « je suis bouche bée » (1980 : 124).

L'*ALH* relève des occurrences de ces voyelles alternant avec leur homologue non arrondie parfois sur le même point d'enquête, dans les items 197, *oteur* (dans l'expression *li gen oteur* pour « il est grand et mince »), 209 *kwochu* « crochu », 210 *cheuveu* « cheveu », 220, 221, 222, 225, 227, 230 *zyeu* « œil », 90 *lalun* « lune », 420 *postum*, *potsum* « pus », 325 *suveye* « guetter ». Elle note aussi quelques cas d'hypercorrection, par exemple 350 *jeute (jete) pitit* « avorter ».

Les données plus récentes de notre corpus concordent avec les faits relevés au début des années quatre-vingt par les enquêteurs, tous locuteurs natifs, de l'*ALH* et témoignent de la résistance des locuteurs du CHN à la pression du CHS. La locutrice R, dont l'enregistrement a été soumis à un double contrôle (celui de l'enquêteur et le mien),

montre des voyelles antérieures arrondies stables dans certains lexèmes : *duri* « riz », *plèn du nô* « Plaine du Nord », *sèur* « sœur ». En revanche, les cas d'alternance avec l'homologue non arrondie sont plus fréquents : *fumen/fimen* « fumer », *bleu/ble* « bleu », *sèul / sèl* « seul ». Un exemple contextuel de ces alternances est fort révélateur : *Bleu, bleu. Gen ki ble et blan. Li gen bleu senp.* « Bleu, bleu. Il y en a qui sont bleu et blanc. Il y en a qui sont bleu uni ». Nous avons aussi relevé des hypercorrections : *m pap fè beu (be)*, *m pap fè se* « je ne fais rien (lit. je ne fais ni B ni C) », *bleu* pour *ble* « blé » ; ce dernier lexème semble pour une raison qui reste à élucider particulièrement sujet à l'hypercorrection. Enfin la plupart des lexèmes dont l'étymon contient une voyelle antérieure arrondie ne la manifestent guère dans notre corpus : *lalin* « lune », *jije* « juger », *dife* « feu », *lye* « lieu », *bèf* « bœuf », *fèy* « feuille ».

La locutrice R montre peu de cas d'accommodement aux formes produites par l'enquêteur, qui adhère généralement au CHS, comme le suggèrent les deux interactions suivantes ; la prononciation hypercorrecte de *konvèti* aurait pu être induite par l'insertion du *r* postvocalique :

(4) K : Konben frè ak sè ou genyen ?

Combien de frères et de sœurs est-ce que vous avez ?

R : De sèul m gen, frè ak sèur.

Deux seulement, un frère et une sœur

(5) K : Eske ou fèt nan batis, ou byen ou te katolik anvan ou vin konvèti nan batis ?

Est-ce que vous êtes née dans la religion baptiste ou bien est-ce que vous étiez catholique avant de vous convertir au baptême ?

R : M te katolik anvan, apre sa m vin konvètu kounyè a.

J'étais catholique avant de me convertir maintenant.

3. Accommodement à la norme du CHS

On serait enclin à conclure après cela, en se basant sur le comportement des 13 sujets capois consultés en janvier 2002, que le CHN continue de se démarquer de la norme émergente diffusée à partir de la région port-au-princienne. Il est donc intéressant de confronter le comportement de ces personnes n'ayant eu au plus qu'une immersion de courte durée dans la capitale à celui d'un sujet qui y séjourna cinq ans à partir de l'âge de douze ans. Ce sujet, un cultivateur de la zone de Lembé, au sud du Cap Haïtien, enregistré par K en 1999, avoue avoir été « gâté » par son nouvel environnement linguistique. En effet, le relevé des occurrences de la structure possessive montre qu'elle a été gravement entamée par la structure paratactique, voir le Tableau 3.

	N + a + PRO	N + PRO
1 ^{re} sg.	12	27
1 ^{re} pl.	5	15
3 ^e pl.	3	1
Total	20 (32 %)	43 (68 %)

Tableau 3 : Occurrences de la structure possessive chez le Sujet D

Eu égard à son accommodement vers le CHS il est surprenant de constater le profond sentiment de loyauté linguistique envers son parler natal que professe D, comme l'atteste la déclaration en (5) :

(6) *Pale pa nou, sa vle di fason nou pale an... kounye a, mwen pa pale jan m konn pale lontan. Ou pa t ap ka konprann mwen la non, paske lè m fèk ale Pòtoprens, se Pòtoprens ki gate m... m adapte avè yo... Paske pale pa nou diferan avè moun sa yo. Kite m di pitit an mwen, m gen dwa di pititanm, kinanm, se kinanm li ye, pitanm. Ou sòt menm kote avè m... moun sa yo pa di non : pitit mwen... se nou k pale pi bon kreyòl la. Moun sa yo pa konn pale kreyòl la... Pale nou an vrèman diferan... se nou k pale pi bon kreyòl la. Moun sa yo ap pale bagay fè chèlbè, avrèdi ap fè chèlbe, ki chèlbè monchè !.. Moun sa yo ap pale kreyòl, ou a di se fransè y a pale, y ap pwenti djòl yo.*

Notre parler, ce qui veut dire notre façon de parler... maintenant, je ne parle pas comme je parlais pendant longtemps. Vous n'auriez pas pu me comprendre du tout là parce que je venais d'aller à Port-au-Prince, c'est Port-au-Prince qui m'a corrompu... je me suis accommodé à eux... Parce que notre parler à nous est différent du leur. Laissez-moi dire pitit an mwen [mon enfant], je dois dire pititanm, kinanm, c'est kinanm, pitanm. Vous venez du même endroit que moi... Ces gens [d'ici] ne disent pas du tout pitit mwen... c'est nous qui parlons le meilleur créole. Ces gens [Port-au-Princiens] ne savent pas parler ce créole-là. Notre parler est vraiment différent. C'est nous qui parlons le meilleur créole. Ces gens-là parlent de manière prétentieuse, à vrai dire ils se comportent de manière prétentieuse, quelle prétention, mon ami ! De la manière dont ces gens parlent créole vous diriez que c'est le français qu'ils parlent, ils arrondissent leur bouche.

Il est assez ironique que tout en affirmant la supériorité de son parler natal, dont il s'écarte, et tout en démontrant sa connaissance de deux de ses shibboleths – l'utilisation du fonctif *a* dans la structure possessive et la forme *kin* au lieu de *pa* –, D se révèle fortement influencé par le parler port-au-princien qu'il méprise comme francisant. À noter en (8) les deux occurrences de *pa nou* « le nôtre » au lieu de *kinannou* et de *avè* « avec » plutôt que la variante du CHN *ake*. Qui plus est, il a recours aussi aux traits caractéristiques du créole mésolectal :

- Le complémenteur *ke* :

Si ou wè ke sa pa vre. Si vous voyez que ce n'est pas vrai.
 Isi miyò ke Pòtoprens Ici c'est mieux qu'à Port-au-Prince.
 (au lieu de : Isi pi bon pase Pòtoprens)

- Le fonctif *de* :

Mwen fyè de pitit mwen yo. Je suis fier de mes enfants.

En outre, il ne répugne pas à puiser dans le lexique du français :

avrèdi à vrai dire
 onivo de lakilti au niveau de la culture
 ifo ke m respekte grandèt il faut que je respecte les ancêtres

Il est à noter cependant, et pour le terme *avrèdi* en particulier, qu'étant donné le nombre important de syntagmes du français lexicalisés au cours du processus de créolisation et la fluidité de la ligne de démarcation entre les deux langues, il n'est pas certain qu'il s'agisse là d'un emprunt au français plutôt que d'un lexème faisant partie intégrante du lexique du CH.

Conclusion

L'étude exploratoire présentée ici suggère qu'en Haïti malgré divers facteurs qui tendent à accélérer la diffusion d'une norme informelle, le CHS, tels que la valorisation croissante du CH et son expansion concomitante dans de nouveaux domaines d'utilisation ou l'explosion démographique de l'agglomération de Port-au-Prince, les variétés diatopiques subsistent, du moins la plus marquée d'entre elles, le CHN. Toutefois, comme l'indique le comportement de D, un contact prolongé avec le CHS et les influences mésolectales qui s'exercent sur sa version orale conduisent à un nivellement des variétés périphériques, cela malgré une forte loyauté linguistique de la part de leurs locuteurs. Il est intéressant de noter que l'enquêteur, lui-même originaire du Nord d'Haïti, semble engagé dans le processus d'accommodement vers le CHS du fait de nombreuses années de résidence à Port-au-Prince. À noter aussi qu'il évite les traits mésolectaux qui, comme le témoignent les textes produits par l'ancien président Jean-Bertrand Aristide et l'écrivain Franketienne, se retrouvent chez les locuteurs bilingues dont fait partie l'enquêteur. Peut-être cela reflète-t-il son adhésion à l'idéologie qui a guidé les créateurs de la scripta créole : le CH comme langue partagée par tous les Haïtiens se doit de refléter le parler vernaculaire des citoyens du pays pour lesquels c'est l'unique moyen de communication et d'expression. L'on peut aussi s'interroger sur l'évolution du prestige relatif des diverses variétés langagières en

Haïti, impliquant des relations de dominance-subordination et valorisation-dépréciation entre elles. Ainsi, lors d'une enquête menée dans la région des Cayes, dans le sud du pays au début des années quatre-vingt, confrontés aux variantes du marqueur verbal progressif *ap* et *pe*, la dernière étant caractéristique de leur parler, certains des enquêtés déclaraient que *pe* c'était du créole tandis qu'*ap*, la variante de la norme émergente, c'était du français.

Références bibliographiques

- Aub-Buscher G., 1976, « À propos de quelques rapports prépositionnels en créole », in M. Boudreault et F. Möhren (éds), *Actes du XIII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Québec, Presses de l'Université Laval : 1091-1099 et 1209-1248.
- Bernabé J., 1983, *Fondal-natal : grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais : approche sociolinguistique, sociolinguistique et syntaxique*, Paris, L'Harmattan.
- Dejean P., 1990, « Kreyòl mawon », *Libète*, 1 (2), 6-12 décembre : 4.
- Dejean Y., 1980, *Comment écrire le créole d'Haïti*, Outremont (Québec), Collectif Paroles.
- Étienne G., 1974, *Le Créole du Nord d'Haïti : Étude des niveaux de structure*, Thèse de doctorat inédite, Université de Strasbourg.
- Fattier D., 1998, *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'Atlas Linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, Thèse de doctorat d'État, Université de Provence, 5 vols.
- Férère G. A., 1974, *Haitian Creole sound system, form-classes, texts*, PhD thesis, University of Pennsylvania.
- Hyppolite M. P. (éd.), 1951, 1956, *Contes dramatiques haïtiens* (2 vols), Port-au-Prince, Imprimerie de l'État.
- Valdman A., 1971, « Sur l'évolution sociolinguistique des dialectes français créoles aux Antilles », *Français et créole dans la Caraïbe*, Documents du CERAG n° 4 : 7-20.
- Valdman A., 1978, *Le Créole : structure, statut et origine*, Paris, Klincksieck.
- Zéphir F., 1990, *Language choice, language use, language attitudes of the Haitian bilingual community*, PhD thesis, University of Indiana.